



Concours Drôles de Maths

publié le 09/12/2019

Votre enfant a la possibilité de participer au collège à un concours de Mathématiques intitulé : « Drôles de Maths ».

Il se déroulera le lundi matin 23 mars 2020 durant 45 minutes (horaires à préciser).

La participation est sur la base du volontariat des enfants et de la famille.

Les frais d'inscription s'élèvent à 3,50 € mais le collège participera à hauteur de 2,50 € et le FSE du collège à hauteur de 0,50 € : il restera donc 0,50 € à la charge des familles.

Comme tous les ans, la dimension solidaire sera une nouvelle fois présente.

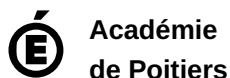
Cette année, le concours soutient l'Institut Pasteur avec l'opération « Aidons la science, aidons les enfants ! »

Vous avez donc la possibilité, en plus du montant de votre participation, de faire un don (50c, 1 €,...) pour aider l'Institut Pasteur.

Les inscriptions et les dons se feront auprès des professeurs de Mathématiques du collège.

La clôture des inscriptions et de la remise des dons se fera le jeudi 19 décembre 2019 à 17 h.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.drolesdemaths.org.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.